

N°3 Piece 4



Reçu pour adhésion 2024

Nous soussignés Philippe BALAT et Philippe PEROUZE, coprésidents de l'association l'UCAPL, déclarent par la présente avoir reçu le bulletin d'adhésion de :

Nom :BOURGADE..... Prénom :Isabelle.....

Entreprise :L'Auberge sans Frontière.....

Tél : ...05.65.41.52.88..... Mail :auberge46sansfrontiere@gmail.com.....

Ainsi que sa cotisation d'un montant de 40 € pour l'année 2024 et l'ensemble des informations demandées.

L'adhésion du susnommé est ainsi validée. Ce reçu confirme la qualité de membre du postulant, et ouvre droit à la participation à l'assemblée générale de l'association.

Fait à Salviac, le 2 octobre 2024.

UNION DES COMMERÇANTS
ARTISANS, PROFESSIONS LIBÉRALES
46340 SALVIAC

Les coprésidents

CP 66 94 485